



Sommaire

Jour 1 : 6 mai 2008.....	1
Session 1 : Ouverture	1
Session 2 : La société civile et la Déclaration de Paris	2
Session 3 : Valeur ajoutée de la société civile dans la gouvernance et la santé	4
Session 4 : Des interventions réussies de la société civile en matière de dialogue politique et contrôle citoyen	5
Session 5 : Enjeux régionaux : comment la société civile peut faire la différence	7
Jour 2 : 7 mai 2008.....	9
Session 6 : Harmonisation des PTF pour un appui concret à la société civile dans l'esprit de la Déclaration de Paris	9
Session 7 : Les enseignements à tirer des expériences	11
Session 8 : Rôles, interfaces et appuis : débat entre société civile, gouvernement et PTF	13
Session 9 : Clôture de la section publique de l'Atelier	16
Jour 3 : 8 mai 2008 (Réflexion des participants de l'ACDI)	16
Session 10 : Vers une programmation renforcée de l'ACDI	16
CONCLUSION (M. Guy Mercier).....	17

Sommaire

Moment privilégié de partage des connaissances, l'atelier « Appui à la société civile dans l'esprit de la Déclaration de Paris », a réuni à Bamako en mai 2008, une soixantaine de participants venus de quinze pays d'Afrique et du Canada, membres de la société civile, de gouvernements, de partenaires techniques et financiers et des agents de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Initié par sa Direction de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, l'atelier avait pour objectifs de :

- valider les besoins et priorités qui se dégagent des études de cas et du processus consultatif, notamment au niveau du rôle de la société civile et des appuis des Partenaires techniques et financiers (PTF) ;
- solliciter la contribution de représentants de la société civile, des autres PTF et de gouvernements africains à cette réflexion et évaluer leurs attentes;
- relever les leçons apprises en matière de programmation en appui à la société civile et explorer les pistes pour favoriser leur prise en compte.

Au terme des travaux, l'atelier a permis d'identifier les principaux enjeux, défis et perspectives, de cerner les principales leçons apprises en matière de programmation d'appui à la société civile et de mettre de l'avant les recommandations majeures pour améliorer sa présence et sa participation.

L'atelier a constaté en son sein un consensus sur la reconnaissance de la société civile en tant qu'acteur de développement de son propre droit, de sa diversité et de son importance dans la construction démocratique, y compris la lutte contre la corruption.

Les leçons apprises des expériences vécues de concert avec la coopération canadienne font ressortir le rôle primordial de la société civile en ce qui concerne le plaidoyer, le lobbying, la livraison de services, l'élaboration et le suivi des politiques et programmes de développement. Le partage au sein de l'atelier a facilité l'identification des facteurs clés de réussite pour les interventions de la société civile. Ceux-ci incluent :

- la mise en place d'un environnement porteur au niveau gouvernemental (volonté politique et transparence);
- la crédibilité et la capacité des organisations de la société civile (OSC) (bonne capacité d'analyse, qualité des ressources humaines, connaissance des systèmes et enjeux);
- le pouvoir d'action des OSC (en lien avec la crédibilité/capacité, la volonté politique et l'appui des PTF) : indépendance, source de financement durable;
- la présence de médias responsables, indépendants et compétents;
- l'appui des PTF, tant au niveau des activités qu'au niveau du plaidoyer);
- émergence d'une conscience citoyenne (culture de droits et devoirs);
- présence d'une cause commune (élément catalyseur, rassembleur).

De plus l'atelier a permis de formuler cinq leçons essentielles :

- Il faut un meilleur équilibre dans le dialogue entre les PTF, Gouvernements et OSC et davantage de discussions tripartites face aux enjeux mondiaux. Il faut aussi trouver des moyens d'avoir une meilleure participation de la société civile à la table de discussion entre les PTF et les gouvernements. Cela prendra du temps, de la bonne foi, du respect, beaucoup de travail, de la créativité, la volonté d'expérimenter et surtout des ressources financières.

- Le renforcement des capacités des OSC émerge constamment comme priorité.
- Il faut respecter le rôle de la société civile à questionner, à faire du plaidoyer, parfois à s'opposer aux politiques en place. Il faut respecter leur leadership (OSC, médias, citoyens) et leur rôle primordial dans l'analyse et l'élaboration d'options politiques.
- Il faut que les PTF cherchent une plus grande flexibilité et accroissent leur capacité de répondre rapidement aux sollicitations des OSC avec des appuis appropriés.
- Une plus ample reconnaissance des droits politiques et économiques comme pierre angulaire des politiques et programmes de coopération pourrait servir d'outil pour renforcer la collaboration PTF/société civile/gouvernement.

La conclusion de l'atelier s'est faite suite à un débat entre des représentants de la société civile du Sud et du Nord, des gouvernements et des PTF, ce qui a permis de formuler les principales recommandations résumées ici :

- **Gouvernement** : i) mise en place d'un cadre législatif et réglementaire approprié régissant les OSC ; ii) leadership et consultation dans la définition de la politique de développement ; iii) volonté politique de mettre en place cet environnement favorable à la société civile et pratiquer la tolérance à la critique ; iv) diversification des sources de financement des OSC y compris l'octroi de financement sur le budget d'État ; v) augmentation de l'accès à l'information et la formation ; vi) soutien spécifique à la participation des femmes.

- **PTF** respect de la diversité et de l'indépendance des OSC, appui aux efforts d'organisation et de concertation; i) mécanismes de financement adaptés aux activités de plaidoyer; ii) financement spécifique pour les organisations travaillant au niveau des questions d'égalité entre les femmes et les hommes ; iii) financements mixtes et de longue durée pour les ressources de base et le fonctionnement; iv) financement pour le renforcement de capacités, incluant la recherche de financement autonome de façon à réduire la vulnérabilité, le suivi-évaluation, le suivi budgétaire, le plaidoyer, pratiques éthiques et développement d'une constituante ; v) développement et renforcement des plates-formes et réseaux de la société civile, y compris sur le plan régional.

Avec les autres PTF, développer une information transparente qui minimise les doubles-emplois. Se concentrer sur les groupes thématiques tout en encourageant la diversité. Promouvoir et consolider les espaces de dialogue tripartite.

- **Société civile** : i) approfondissement d'une gouvernance transparente et démocratique ; ii) professionnalisation, démonstration de résultats ; iii) renforcement de la capacité de plaidoyer ; iv) accroissement de la prise en compte de l'égalité entre les femmes et les hommes ; v) coordination améliorée entre organisations (structuration), réseaux et membres tout en renforçant l'ancrage à la base.

Le rapport de synthèse qui suit explicite ces enseignements et les situe dans leur contexte au sein d'un atelier construit sur une démarche participative exemplaire. Une dizaine de sessions thématiques a permis d'en faire un moment d'une rare richesse par un apport très diversifié. Il est une source d'inspiration pour une programmation d'appui à la société civile renouvelée. Cet atelier devient une interpellation pour faire évoluer non seulement la programmation, mais aussi nos mentalités pour progresser dans ce sens. Il reflète notre défi à tous.

JOUR 1 : 6 MAI 2008

SESSION 1 : OUVERTURE

L'atelier « Appui à la société civile dans l'esprit de la Déclaration de Paris », tenu à Bamako, au Mali, les 6-7-8 mai 2008, a regroupé une soixantaine de participants venus d'une quinzaine de pays d'Afrique¹ et du Canada. Ils représentaient la société civile africaine et canadienne, les gouvernements du Cameroun et du Mali, des partenaires techniques et financiers présents au Mali et des agents de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), en Afrique ou à Gatineau au Canada.

Yves Pétilion, chef de l'Aide au Mali, a souligné cette diversité, invité à un partage intense, connectant les cerveaux, développant les réseaux pour une amélioration de la présence de la société civile.

Isabelle Roy, ambassadrice du Canada, a souligné le leadership assumé par le Canada à travers le Groupe Consultatif du Comité d'aide au développement de l'OCDE, apportant ainsi une réponse aux interrogations et appréhensions de l'impact négatif sur la société civile de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris. Le Canada continuera ses efforts pour renforcer, sur la base de ses valeurs, les processus démocratiques en Afrique, en appuyant entre autres la société civile dans les fonctions de veille, d'analyse, de vigilance et de plaidoyer.

Guy Mercier a rappelé le rôle pionnier de Carol Voyer dans l'initiation de cette démarche de capitalisation et a présenté les objectifs et les résultats attendus de ce partage des connaissances :

- Valider les besoins et priorités qui se dégagent des études de cas et du processus consultatif, notamment au niveau du rôle de la société civile et des appuis des PTF;
- Solliciter la contribution de représentants de la société civile, des autres PTF et de gouvernements africains à cette réflexion et évaluer leurs attentes;
- Relever les leçons apprises en matière de programmation en appui à la société civile et explorer les pistes pour favoriser leur prise en compte.

Tout en rappelant que cette activité s'inscrit à long terme dans la contribution aux objectifs de développement du millénaire, il a mis un accent particulier sur les résultats à moyen terme attendus de cet atelier, soit :

- Les stratégies-pays, les cadres de programmation et les stratégies sectorielles au sein de BFS intègrent davantage les considérations relatives à la société civile et ce, de manière mieux harmonisée avec les autres directions générales de l'ACDI ;
- Au moins trois pays de la DAOC ont entamé une démarche en vue d'intégrer les leçons apprises et les recommandations issues de l'atelier.

Sans ignorer l'apport immense de la contribution de la société civile, en particulier les ONG, au niveau de la livraison de services, il a mis de l'avant la volonté de privilégier ici,

¹ Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Ethiopie, Ghana, Malawi, Mali, Niger, Nigeria, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Afrique du Sud, Tanzanie.

en raison du peu de temps disponible, le dialogue politique et les fonctions de veille de la SC relativement à l'élaboration des politiques, le suivi budgétaire et le plaidoyer.

SESSION 2 : LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LA DÉCLARATION DE PARIS

Susan Pereverzof, hôte de la session, a introduit quatre panélistes qui ont donné un aperçu du processus consultatif (national, régional, international) mené au cours de la dernière année ainsi que des perspectives en vue du Forum de Haut Niveau (FHN) d'Accra en septembre 2008.

Jacqueline Wood, consultante, a situé toute la démarche menée par le Groupe consultatif (GC) du Comité d'aide au développement : notion de société civile, constitution et mandat du GC, sa composition et ses résultats. Le détail du processus, le rapport de synthèse provisoire, le recueil des bonnes pratiques et la préparation pour Accra sont disponibles à l'adresse suivante : www.acdi-ciga.gc.ca/cs.

Boubacar N'Diaye, directeur exécutif du CONGAD, a présenté la consultation du Sénégal, construite sur les leçons apprises d'un processus antérieur et son résultat : un plan d'action national sur l'aide publique au développement et un document de plaidoyer pour la gouvernance efficiente de cette APD au Sénégal.

Bakary Doumbia, président de la FECONG, a exposé le processus du Mali, en relevant les trois principales recommandations : remplacement du terme « appropriation » par autodétermination, intégration de la société civile en tant qu'acteur de développement, prise en compte d'un dialogue tripartite permanent (Etat, OSC et PTF) comme principe de la Déclaration de Paris. C'est une démarche porteuse qui propose aux PTF du Mali de s'associer à un programme global soutenu par un fonds commun.

Brian Tomlinson, coordonnateur de l'équipe Orientation politique du Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI), a fait part des enjeux stratégiques pour les OSC, les thèmes du FHN et les messages clés sur la reconnaissance de la société civile en tant qu'acteur de développement à part entière, sur la mise en œuvre et le renforcement du programme international d'efficacité de l'aide. C'est l'aboutissement d'une trentaine d'années d'efforts et une perspective de continuité. Voir cette position sur www.BetterAid.org.

I. SOMMAIRE DES DEBATS : REACTIONS ET QUESTIONS

- Plusieurs réactions et questions sur la connaissance de la société civile, l'importance de la concertation, les relations entre les OSC du nord et du sud, les intérêts qu'elles défendent ? Leur représentativité ?
- Comment l'Etat et les PTF peuvent-ils s'organiser pour prendre en compte toute cette diversité et gérer la multiplicité des acteurs ?
- Quels sont les intérêts que défendent les PTF, dont l'UE en tant que bailleur de fonds ?
- En réponse à la question de la connaissance de la société civile, en débat depuis longtemps, la définition du GC est utile et à préférer, bien qu'il reste la question des groupes informels. La reconnaissance de sa diversité permet d'éviter des

blocages, mais, en contrepartie, il faut tenir compte d'un large éventail d'opinion lorsqu'il s'agit d'exprimer une position unique.

- Le renforcement des capacités exige de revoir les ressources humaines, mettre en place des centres de référence, offrir des moyens et des activités d'échanges dans le cadre de la DP.
- Le travail à travers des réseaux thématiques est une clé essentielle pour progresser vers une gestion efficace de la diversité. Cela vaut aussi dans les relations N/S entre OSC.
- La consultation ne doit pas rester un événement, mais elle doit engendrer un processus continu, elle suppose des relations continues.
- La société civile peut demander à être entendue, à avoir des instances particulières pour s'exprimer, mais il n'est pas sûr qu'elle soit toujours écoutée.
- La SC ne doit pas quémander sa participation. De plus en plus d'accords internationaux lui reconnaissent un rôle et une place. Alors c'est à la SC de revendiquer sa participation, car c'est un droit qu'elle négocie avec les autres joueurs dans le processus de développement. De même avec la Déclaration de Paris, la force de la société civile, c'est de s'insérer dans ce document consensuel à portée morale. Sur la base du code d'éthique mis en place pour en suivre les engagements, la SC provoque l'interpellation.
- Le concept d'ownership, d'appropriation n'est pas approprié; le peuple s'autodéterminant sur la base de ses politiques, il faut plutôt parler d'autodétermination.
- Nous pouvons construire notre respectabilité en rendant compte, en ayant un fonctionnement démocratique, en tenant un dialogue avec les autorités.
- Les enjeux avant et après Accra : grâce à la mise en place du programme d'action d'Accra, il y aura un processus parallèle pour la SC; il faut généraliser les meilleures pratiques aux parties prenantes, et reconnaître qu'il y a aussi beaucoup de diversité chez les PTF, chacun tentant d'imposer ses conditionnalités dans la Déclaration de Paris.

II. SYNTHÈSE ET CONCLUSION PAR L'HÔTE (Mme Susan Pereverzof)

- Bien que la Déclaration de Paris ait été négociée dans un contexte donné, ce document met de l'avant un concept particulier et s'inscrit dans la durée. L'absence de la Société civile doit être corrigée, c'est un des enjeux d'Accra et de l'après Accra.
- Dans un contexte d'ownership et de démocratie, la question de la représentativité n'est pas résolue.
- Il faut tenir compte de la diversité de la Société civile tout en l'appuyant quand il s'agit de s'exprimer d'une seule voix. Pour respecter cette diversité, il y a plusieurs recommandations à faire :
 - **Au gouvernement** : i) assurer des espaces de dialogue, appuyer des structures et des relations sur la durée; ii) assurer une transparence plus effective; iii) pratiquer un partage d'information plus large; iv) traiter la question centrale du rôle du parlement qui manque aussi dans la DP.
 - **Aux OSC** : Qu'elles s'engagent dans des actions de plaidoyer. Pour cela, il faut définir plus clairement leur responsabilité dans l'efficacité de leur aide.
 - **Aux PTF** : i) dans les actions de développement social, il n'y a pas une seule façon d'agir, mais il faut respecter la DP surtout dans le contexte de l'appropriation, en particulier à travers la consultation ; ii) mettre en œuvre

des actions plus appropriées pour intégrer la SC dans des actions plus efficaces de dialogue et de développement à la base.

- Les thèmes suivants restent à discuter de façon continue : appropriation, transparence, conditionnalités, aide liée.

SESSION 3 : VALEUR AJOUTÉE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA GOUVERNANCE ET LA SANTÉ

Thème : Présentation des conclusions des études menées par l'ACDI au Cameroun, Mali et Nigeria

Mme Isabelle Laroche, analyste au programme régional de la DAOC, a présenté l'étude de l'ACDI pour dresser le bilan de ses interventions en appui à la société civile africaine. Son objectif à long terme est d'améliorer la programmation de la DAOC, sur les plans de la pertinence, de l'utilité et de la durabilité des résultats, et la collaboration avec les organisations de la société civile dans les secteurs de la gouvernance et de la santé.

Elle a ainsi fait état du contexte et expliqué les principales questions structurant l'étude (rôle/nature des relations historiques, principales leçons tirées de l'expérience, initiatives complémentaires des PTF). Elle a exposé les conclusions en terme de résultats i) en santé et gouvernance, ii) les forces et faiblesses des trois sociétés civiles étudiées, iii) les relations entre les sociétés civiles, les gouvernements et les PTF. Les principales recommandations sont : i) Accroissement de la capacité de plaidoyer, d'analyse et institutionnelle des OSC; ii) Engagement conjoint des PTF et SC sur les attentes mutuelles : élaboration de propositions, directives liées aux rapports et utilisation efficace et ciblée des subventions; iii) Harmonisation des interventions des PTF en faveur des OSC; iv) Ouverture des PTF envers des approches innovatrices pour un leadership des OSC dans l'agenda de l'aide, i.e processus ouvert de revue de propositions, partenariats ciblés entre les agents de changement; v) Promouvoir la capitalisation des expériences réussies et leur vulgarisation; vi) Prévisibilité dans l'appui aux OSC; vii) Encouragement de l'autofinancement.

I. SOMMAIRE DES DEBATS

La réflexion en groupes a porté sur les questions suivantes : est-ce que la présentation reflète votre expérience ? Avez-vous dans votre milieu fait des constats qui n'ont pas été relevés dans la présentation ? Si oui lesquels ? Avez-vous des questions ? Le sommaire résume les points essentiels qui sont ressortis autant des discussions en groupes que de la plénière.

- La diversité et le nombre important des OSC au Cameroun (40 000) et Nigeria (23 000) sont certes très positifs, mais requièrent un travail de structuration et de priorisation afin de faire face à la rareté des ressources. Il faut également ajouter que seule une fraction de ces OSC est active. La société civile manque de ressources propres : revoir la façon dont la société civile est financièrement appuyée (appui institutionnel) en tenant compte du contexte socio-politique.
- Evaluation des performances des OSC, amélioration de la participation à la base et clarification sur les ressources humaines (forces et faiblesses).

- Comment prendre en compte les médias ? Comment renforcer le rôle et l'existence des médias réellement indépendants qui peuvent assurer le lien avec le public et créer un espace de contrepoids aux gouvernements ?
- Comment assurer la visibilité des OSC du Nord et du Sud ? Qu'en est-il des relations entre OSC du Nord et du Sud dans les secteurs étudiés ?
- Comment gérer l'appui à une société civile aussi diverse ? Et profiter de la diversité ?
- Comment rendre l'appui plus prédictible ? Comment rendre pérennes ses effets positifs ? Quels sont les meilleurs mécanismes ?
- Quel est le rôle de la SC dans l'identification des priorités et des mécanismes ?

II. SYNTHÈSE ET CONCLUSION PAR L'HÔTE (Mme Viginie Edoa)

La société civile joue un rôle important au Cameroun, au Mali et au Nigeria notamment en ce qui concerne le plaidoyer, le lobbying, la livraison de service, l'élaboration et le suivi des politiques et programmes. Malgré ce rôle très important, elle fait face à des difficultés, notamment le manque de capacités et de ressources financières propres.

Les relations avec le gouvernement, bien qu'empreintes de méfiance, ont beaucoup évolué comparé au contexte des années 1990. Quant aux relations avec les PTF, elles sont globalement satisfaisantes.

Les questions et préoccupations des participants ont porté sur la diversité et le nombre important des Organisations de la société civile (OSC) en présence, notamment au Cameroun et Nigeria; ce qui nécessite un travail de priorisation des besoins face aux ressources limitées. Les questions de capacités (ressources humaines) de légitimité et représentativité des OSC ont également été soulevées.

Une question importante, qu'il faudrait continuer à réfléchir et traiter en profondeur, est celle de l'évaluation des performances et des compétences des OSC en ce qui concerne particulièrement le dialogue des politiques. Cette question devrait nous éclairer à savoir si la société civile est instrumentalisée par les gouvernements au sein des tables de concertation « être correct vis à vis des PTF par une participation de façade des OSC » ou si ses avis et préoccupations sont réellement pris en compte.

Il est essentiel de renforcer les capacités de la société civile en terme de lobbying et de plaidoyer, de renforcer ses capacités et compétences techniques afin de lui permettre d'être un interlocuteur efficace et averti. Il faudrait également que les PTF travaillent à harmoniser leurs interventions au niveau de la société civile.

SESSION 4 : DES INTERVENTIONS RÉUSSIES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE EN MATIÈRE DE DIALOGUE POLITIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN

M. Vincent Lepape, hôte de cette session, a introduit les présentateurs de cette session visant à mettre en lumière le rôle de veille et d'interpellation de la SC (cas du Niger), la pratique du suivi des politiques (cas du Ghana et du Burkina Faso), l'action dans un cadre participatif reconnu par le gouvernement, la capacité d'agir de façon coordonnée.

Laoual Sayabou², cas du Niger. Contexte: conférence nationale et élections en 1993, Loi d'orientation scolaire de 1998 mise en œuvre en 2002 sur fonds commun. Un scandale éclate, le détournement de 4 milliards F CFA réservés à l'école nigérienne. La société civile se reconnaît la mission de réaliser des programmes d'action et de suivi pour contraindre l'Etat à faire la lumière sur l'événement, relayée par une presse très active qui renforce son combat. La Déclaration de Paris est interprétée comme ayant ouvert une brèche en ce sens. La Société civile interpelle les PTF qui réclament transparence et justice. Toute cette mobilisation a finalement pour effets la suspension provisoire d'un financement d'appui budgétaire pendant un an, la réforme du processus de passation des marchés, l'adoption de la gestion axée sur les résultats pour la nouvelle stratégie de réduction de la pauvreté, une plus grande rigueur et transparence dans la gestion des ressources de l'éducation y compris plus de responsabilisation au niveau déconcentré. Et un nouveau gouvernement.

Vitus A. Azeem³, cas du Ghana. Depuis 2000, plusieurs organisations à orientation économique et sociale font des conférences pré et post budget, des analyses rendues publiques à travers des lettres, des forums, des ateliers de formation etc. pour faire pression en vue d'améliorer les politiques et leur exécution. Les recherches concernent aussi l'exécution budgétaire. En 2008, les priorités sont de protéger certains acquis, notamment la sollicitation par le gouvernement auprès des citoyens de propositions à intégrer au budget, appui à la formation des parlementaires, plus de transparence dans la transaction publique, transposition de cette méthodologie au niveau communal. Les difficultés de ce travail : accusation de partialité et/ou récupération par le gouvernement et/ou l'opposition, insuffisance/difficulté de financement pour retenir des ressources humaines compétentes, positionnement délicat des PTF pour soutenir directement ce travail. La lutte anti-corruption s'avère nécessaire pour une allocation efficiente et équitable des ressources publiques, pour identifier les fuites et corriger la situation. Ce travail contribue à construire une société civile active, des média dynamiques, des partis d'opposition forts, aussi bien à l'intérieur du Parlement qu'à l'extérieur, mais surtout un gouvernement volontaire, engagé et attaché à l'intérêt de la nation.

Mariam Diop Compaoré⁴, cas du Burkina Faso. Contexte : en 1990, ouverture démocratique, fin des ajustements structurels, reformulation des conditionnalités, mise en place de la gestion axée sur les résultats et coordination des donateurs. En 2000, l'adoption du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, apparaît comme le fondement essentiel de la participation et du dialogue. Expériences et acquis de l'ONG similaires à ceux du Ghana; appel aux parlementaires de réduire les dépenses du gouvernement qui viennent en contradiction avec les priorités du CSLP afin d'augmenter les dépenses sociales. En 2008, travail pour développer les bonnes dynamiques et outils pour la production d'un budget prévisionnel dans les communes. Cela représente un grand défi avec une population doublée en 20 ans mais globalement marginalisée. Défi d'observer/accompagner la croissance de l'APD dans sa globalité au moment où apparaissent de nouveaux acteurs avec une nouvelle forme d'aide privée (Libye, Taïwan, Chine etc.) qui ne figurent pas dans le budget de l'Etat.

² Coordonnateur national du Réseau nigérien des ONG de Développement et des Associations de Défense des Droits de l'Homme et de la Démocratie (RODADDHD)

³ Secrétaire exécutif, Ghana Integrity Initiative (GII) chapitre local de Transparency international

⁴ Secrétaire générale du Centre d'Information, de Formation et d'Études sur le budget (CIFOEB)

I. SOMMAIRE DES DEBATS :

Facteurs de réussite pour les interventions de la société civile

- 1- **Crédibilité et capacité des OSC** : expertise technique, bonne capacité d'analyse, qualité des ressources humaines, connaissance des systèmes et enjeux, capacité de proposer.
- 2- **Volonté politique et transparence des gouvernements** : accès à l'information, structures / mécanismes institutionnels de divulgation et de concertation, ouverture relativement à la participation des OSC, accès aux décideurs.
- 3- **Médias responsables, indépendants et compétents** : capacité d'investigation, de vulgarisation, de diffusion, liberté de presse, mobilisation de l'opinion publique.
- 4- **Appui des PTF** : prise de position des PTF et/ou pression.
- 5- **Conscience citoyenne** : émergence d'une culture de droits et devoirs, intérêts des populations.
- 6- **Cause commune** : présence d'un élément catalyseur, rassembleur, permettant de rallier bon nombre d'appuis.
- 7- **Pouvoir d'action** (en lien avec la crédibilité/capacité, la volonté politique, l'appui des PTF) : indépendance, source de financement durable, continuité dans l'action, relations avec le Parlement et le Ministère des finances.

II. SYNTHÈSE ET CONCLUSION PAR L'HÔTE (M. Vincent Lepape)

L'ensemble de la discussion a fait ressortir les deux approches mises en œuvre dans le travail de la société civile. Au Niger par exemple, cette approche est fondée sur les Droits humains, une logique de revendication des droits qui suppose un fort monitoring social et politique. Les expériences relatées au Ghana et au Burkina Faso s'inscrivent dans une démarche de suivi budgétaire, une logique de cadrage budgétaire impulsée par les institutions financières internationales qui « corrigent » le budget des États. A sa manière, chaque démarche défend l'idée d'un budget pour les besoins des populations.

Le processus s'apparente à une réaction chimique : il faut des éléments de base : nature démocratique du pays, média, volonté politique, transparence, culture citoyenne, population avec un certain niveau d'éducation. A ces éléments de base, il faut ajouter des ONG suffisamment organisées, disposant de ressources humaines et financières et de l'expertise requise, ainsi que l'engagement personnel, l'altruisme et un minimum d'autofinancement.. Il faut encore un environnement externe favorable. Enfin, il faut un catalyseur, comme cela est devenu évident dans l'affaire MEBA au Niger. Ainsi une situation initialement catastrophique finit par produire des résultats positifs en terme de transition démocratique, avec un vigoureux débat social, des réformes institutionnelles et la construction d'une société civile plus forte et plus organisée.

SESSION 5 : ENJEUX RÉGIONAUX : COMMENT LA SOCIÉTÉ CIVILE PEUT FAIRE LA DIFFÉRENCE

Thème : Présentation sur la gestion des ressources partagées

M. Jean Bosco Bazié, coordonnateur de l'ONG Eau Vive et du projet d'appui à l'Autorité du Bassin du fleuve Niger (ABN), a présenté une intervention de mise en œuvre d'un aménagement régional dont l'importance stratégique tient au fait que l'eau devient un

élément des plus critiques dans les relations interétatiques. Sa présentation a fait ressortir le contexte de l'intervention et le travail mené afin de tenir compte des populations et d'impliquer les OSC dans la conception et la réalisation des grands investissements; il a souligné les efforts requis pour amener les acteurs et décideurs à intégrer une culture de gouvernance prenant en compte la société civile et sa participation dans toutes les dimensions des actions de développement. Les défis qui restent à relever sont de pérenniser le cadre de concertation, de garantir la compensation des populations affectées, de sensibiliser les usagers à leur rôle et de renforcer l'assistance technique visant à outiller la SC pour qu'elle apporte au débat des contributions de qualité.

I. SOMMAIRE DES DEBATS : défis

La plénière a porté sur les questions suivantes : quels sont les autres secteurs régionaux dans lesquels la société civile est ou pourrait être davantage impliquée? Quels sont les défis à relever pour permettre à des organisations régionales de jouer leur rôle efficacement ? Le sommaire rapporte l'essentiel des défis ressortis lors des discussions en plénière.

- Considérations politiques des États qui priment sur celles économiques, sociales et environnementales dans la gestion partagée des ressources au niveau régional. Il ressort un besoin capital pour la société civile de se structurer au regard des enjeux régionaux auxquels son apport est très important.
- Autorité du bassin du Niger (ABN), il faut mettre l'accent sur la volonté politique des États qui sont les principaux acteurs.
- Taux d'irrigation 4 % en Afrique; très faible comparé aux 37% de l'Asie, ce qui contribue à la fragilité des États et l'insécurité alimentaire. Nécessité de fournir plus d'efforts pour l'accès à l'eau et un partage de responsabilités bien définies.
- La disproportion entre qualité médiocre des participants OSC aux assises de l'ABN et leur influence positive sur ses assises.
- Concertation et information : vue la divergence des intérêts, de quelle façon mettre l'accent sur l'information?

II. SYNTHÈSE ET CONCLUSION PAR L'HÔTE (M. Massaër Diallo)

Il est nécessaire de dresser une typologie des différents types d'acteurs de la société civile. Cela doit permettre de préserver leurs différences et favoriser leurs complémentarités. Il retient quatre points :

- La nécessité, à la lumière de l'expérience, d'une mobilisation organisée de la société civile à l'échelle régionale par réseautage sur des enjeux structurants tels que : i) la paix et la sécurité ; ii) la gouvernance, la transparence et la démocratie; iii) les Accords de partenariat économique (APE) avec l'Union Européenne et les Tarifs extérieurs communs (TEC) de la Communauté économiques des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).
- L'intérêt à s'organiser en faîtières thématiques constitue une leçon apprise au niveau régional. L'expérience au niveau de la CEDEAO notamment avec la naissance du Forum des organisations de la société civile d'Afrique de l'Ouest (WACSO), comporte des limites liées non seulement au confinement politico-électoral de cette organisation; mais surtout à sa construction top/down laissant entière la question de

sa représentativité au niveau des pays. La CEDEAO doit se doter d'une politique de la société civile.

- L'expérience d'élaboration et de mise en œuvre de politique régionale (à l'exemple des pays de l'ABN) montre l'importance d'une articulation du régional au local et au communautaire.
- Dans ce cadre, la société civile peut jouer un rôle d'interface entre le régional, le local et le communautaire ou entre les États et les populations dans trois directions :
 - i) l'information par les médias pour une implication des acteurs et une gestion concertée et participative;
 - ii) la prise en compte des intérêts et défis locaux ;
 - iii) l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de développement en réponse aux défis, dont celui récent de la sécurité alimentaire.

JOUR 2 : 7 MAI 2008

SESSION 6 : HARMONISATION DES PTF POUR UN APPUI CONCRET À LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS L'ESPRIT DE LA DÉCLARATION DE PARIS

Mme Harriet Roos, hôte de session, a souligné les appuis des PTF à la gouvernance, où il faut arriver à une imputabilité « domestique », face aux élus et aux citoyens. La session a exploré deux expériences dans la recherche d'harmonisation entre partenaires pour un appui à la société civile.

Jean Touchette, Premier secrétaire à la coopération en Tanzanie, a présenté les efforts de coordination avec l'Etat tanzanien ayant mené à l'élaboration d'une stratégie d'assistance conjointe (JAST) ainsi qu'à la réclamation par la société civile d'une nouvelle manière de soutenir son travail d'influence des politiques. L'application des principes de l'efficacité de l'aide à la société civile signifie laisser l'OSC décider de ses priorités, harmoniser les appuis entre donateurs, s'aligner sur les systèmes de l'organisation, favoriser la responsabilisation, mettre l'accent sur les résultats au lieu de scruter les activités. (Lignes directrices sur : www.civilsocietysupport.net).

Samba Ibrahima Tembely, conseiller société civile de la coopération canadienne au Mali, a présenté les efforts conjoints GVT/PTF/SC pour la prise en compte de la société civile en tant que partenaire de développement. La volonté du gouvernement malien de faire du Cadre stratégique de croissance et de réduction de la pauvreté la référence unique pour le développement et la mise en œuvre de l'aide, a amené les PTF à rechercher une stratégie commune d'assistance au pays (SCAP). Un groupe thématique « processus démocratique et société civile au Mali » a pour mission d'animer et coordonner le dialogue inter PTF, bipartite (PTF/GVT) et tripartite (PTF/GVT/SC) sur les questions de société civile et les enjeux de gouvernance. Pour ce groupe, la société civile est considérée comme un domaine spécifique d'intervention alors qu'il constitue un domaine transversal pour les autres groupes thématiques.

I. SOMMAIRE DES DEBATS : défis & moyens de les relever

Défis liés au contexte : surtout relatifs à la compréhension du contexte où interviennent les structures de société civile, contexte politique, environnement global d'intervention, structuration de la SC, degré de confiance/méfiance du gouvernement et/ou des PTF envers la SC.

Défis liés à la société civile elle-même : appuyer son positionnement en tant qu'acteur de développement, la préservation de la richesse de sa diversité, tout en acceptant le défi de la coordination, la légitimité et la représentativité dans des structures faitières organisées de préférence sous mode thématique pour éviter la dispersion et favoriser un vrai leadership et une division du travail.

Défis pour les partenaires techniques et financiers : ils sont nombreux mais consistent principalement à développer une compréhension de la SC et une relation de confiance, à clarifier nos attentes en terme de résultats de développement et de gestion, à utiliser des critères d'appui appropriés au travail de plaidoyer, et à mettre à disposition des appuis à long terme. Ces défis exprimés sous une base individuelle doivent servir d'ancrage au travail d'harmonisation entre PTF. L'harmonisation est en soi un défi majeur impliquant de céder un pan de souveraineté pour agir d'une façon plus concertée sur le choix et l'utilisation de critères de sélection des groupes et des interventions à retenir, la mise en place de procédures communes, d'un rapportage, de suivi commun à long terme etc. Le respect par les PTF du principe d'harmonisation devrait permettre de rapprocher les décisions du terrain et dégager une plus grande marge de manoeuvre sur le plan décisionnel et financier.. Tout en restant centré sur un renforcement de capacité en terme de plaidoyer, il reste le défi de répondre au renforcement des petites organisations en se donnant des modèles / stratégies souples et adaptés à mettre en œuvre d'une manière « déliée ».

Les divers moyens avancés pour relever ces défis : les PTF peuvent au besoin jouer un rôle de facilitateur (impartial et neutre) entre le gouvernement et la société civile, appuyer la structuration plutôt sous mode thématique, avec des appuis financiers « de base » et sur une durée d'environ 5 ans. Souvent mis en place pour soutenir des causes particulières, les fonds communs apparaissent d'un grand intérêt, avec des procédures minimales consensuelles. La définition et la mise en place d'un cadre officiel national, inspirant un cadre régional, pourraient favoriser la contribution de la SC au pays, partant à renforcer le dialogue politique.

II. SYNTHÈSE ET CONCLUSION PAR L'HÔTE (Mme Harriet Roos)

L'hôte a fait ressortir la longueur d'avance prise par la Tanzanie et l'intérêt à suivre ses futurs résultats. La réflexion tanzanienne vaut par sa recherche d'adaptation des principes de l'efficacité de l'aide au contexte de la société civile. La récente expérience malienne s'exprime de façon plus organique au sein du groupe « processus démocratique et société civile » mais vise ensuite à s'élargir aux autres secteurs en tant que domaine transversal.

De la discussion sur les défis et la réponse à ces défis, on relève :

1. qu'ils dépendent du contexte politique : il n'y a pas toujours manque de compétences mais c'est souvent le rapport de méfiance qui domine car la question de la nature et des rôles de la SC n'est pas encore suffisamment clarifiée ; or il est nécessaire d'avoir une idée claire avant de se coordonner.
2. Le défi pour les PTF d'adapter les principes de la Déclaration de Paris et donc de considérer les programmes mis de l'avant par la Société civile plutôt que de ne retenir que les programmes correspondant à leur intérêt.
3. Le défi est d'identifier des programmes qui tiennent compte à la fois de la diversité des OSC et qui se situent dans les domaines d'intérêt des PTF ; cela doit concerner non seulement les structures bien organisées de la capitale mais encore celles des zones marginalisées.

En termes de repères et d'action, le cadre mis en place par la Tanzanie est très pertinent. Il est utile aussi de penser s'organiser en groupes thématiques. Plusieurs propositions concernent la diversification des approches et la décentralisation vers là où se trouve la meilleure connaissance d'une situation.

La plupart des défis supposent des actions de la part des PTF, tentés de proposer leurs propres systèmes, mais l'intelligence de la situation devrait maintenant nous amener à penser et agir différemment, en évitant de travailler en parallèle. L'effort de renforcement de capacités sera plus efficace s'il est plus global. Déjà les expériences sont prometteuses et on ne peut qu'espérer voir où en sera l'expérience tanzanienne dans quelques années.

SESSION 7 : LES ENSEIGNEMENTS À TIRER DES EXPÉRIENCES

Pour lancer l'exercice consistant à tirer des leçons de nos expériences, trois panélistes ont répondu à chaud à la question suivante : « Quels sont les principaux enseignements que vous tirez de ce que vous avez entendu à date lors de l'atelier ainsi que de votre expérience, en matière d'appui à la SC dans l'esprit de la Déclaration de Paris ? »

Philippe Jean, directeur régional Afrique de l'ouest de l'ONG canadienne CECI, estime que la participation effective des OSC comme acteur de développement reste un défi. Il encourage la poursuite des expériences menées en Tanzanie et au Mali. Il soutient qu'il faut conserver la diversité et représentativité des OSC en favorisant avec l'appui des PTF, les regroupements thématiques ou sectoriels permettant une meilleure structuration des OSC. Les OSC manquent de ressources humaines professionnalisées, matérielles et financières. Il faut une reconnaissance, respect et renforcement des capacités des OSC en développant des programmes de renforcement institutionnel des OSC et des financements à long terme, défend-il. Les OSC du Sud et du Nord doivent développer des partenariats afin d'aboutir à une relation de coopération et non d'aide. Enfin, il souligne qu'il faut accroître les communications et accorder davantage d'importance aux médias et à leur rôle.

Richard Pelletier, directeur adjoint du programme ACIDI-Sénégal a évoqué deux exemples d'intervention de la société civile, l'un sur l'étude d'impact sur l'environnement et le second sur l'accompagnement du processus électoral en RDC. Par rapport au premier, il évoque la loi canadienne sur l'environnement qui oblige à tenir compte de l'input des actions sur l'environnement et la population. Il retient de ces expériences l'importance pour les OSC d'acquérir des connaissances dans leur domaine d'intervention et bien maîtriser les processus participatifs, enfin l'importance pour les PTF de s'harmoniser dans leur appui aux OSC. Quant au deuxième cas, les PTF ont appuyé les OSC pour la tenue des élections. Les OSC ont été sollicités pour faire de l'éducation électorale en plus de l'éducation civique. Cet apport des OSC a permis la tenue des élections et leur crédibilité. Enfin, il encourage les PTF d'apprendre à accepter les critiques constructives des OSC qu'ils financent.

Sidi Almoctar Oumar, conseiller technique au Ministère des Finances et coordinateur du Secrétariat de l'harmonisation de l'aide au Mali, retient que la société civile est diversifiée et s'interroge sur comment le gouvernement et les PTF peuvent collaborer avec elle. Il soutient qu'il faut un partage des responsabilités et de la transparence entre les OSC, le gouvernement et les PTF. Les capacités des acteurs de la société civile

doivent être renforcées en expertise pour la qualité de leur représentativité. Et enfin, la complicité entre médias et société civile est essentielle comme l'illustre le cas du Niger. Il conclut que pour réaliser un bon partenariat entre gouvernement, société civile et PTF, il faut que chacun rende compte.

I. SOMMAIRE DES DEBATS : les leçons essentielles

La réflexion en groupes a porté sur la question suivante : quels sont les principaux enseignements que vous tirez de ce que vous avez entendu lors de l'atelier ainsi que de votre expérience, en matière d'appui à la société civile dans l'esprit de la Déclaration de Paris ? Le sommaire résume les leçons essentielles qui sont ressorties autant des discussions en groupes que de la plénière.

- L'accès à l'information et la transparence des gouvernements et des bailleurs sont des conditions de base essentielles pour tout rôle des Organisations de la société civile (OSC) au niveau de dialogue politique ainsi qu'à l'éducation civique et la sensibilisation du public.
- Besoin de préserver l'équilibre entre le besoin de structuration, la nécessité d'interlocuteurs solides d'une part, et le maintien de la diversité/pluralité des voix de même que l'ancrage à la base.
- Les Partenaires techniques et financiers (PTF) doivent respecter la diversité des rôles des OSC du Sud dans leurs mécanismes d'appui.
- Responsabilité partagée et imputabilité y compris des médias indépendants aptes à partager une information complète, et ayant la volonté de s'attaquer à la corruption.
- Nécessité de renforcer les espaces de dialogue OSC-gouvernement-PTF.
- Les OSC peuvent jouer un rôle important dans la construction démocratique/lutte contre la corruption, mais il reste beaucoup à faire pour améliorer leur participation au dialogue politique entourant l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement.
- Nécessité de renforcer les capacités techniques, financières, organisationnelles et opérationnelles des OSC. En contre partie elles se rendent crédibles pour mériter la confiance (cotisations, ressources propres, renforcement des principes de transparence, démocratie, bonne gouvernance interne, coordination, professionnalisation).
- Nécessité de soutenir les processus de planification stratégique des OSC et éloignement de l'approche-projet. Renforcer les appuis durables avec des mécanismes financiers adaptés (autofinancement, appui des budgets nationaux et PTF), réviser les modalités d'appui des PTF et réadapter en centrant les actions sur la recherche de résultats concrets.
- Besoin de rechercher un équilibre entre objectifs du développement (appui aux programmes des OSC) et objectifs de gestion (renforcement de la société civile).
- Nécessité de tenir compte spécifiquement de la dimension égalité femmes/hommes.
- Nécessité aussi de tenir compte des relations entre société civile du Nord et du Sud.

II. SYTHESE ET CONCLUSION PAR L'HÔTE (M. Ivan Roberts)

- Il faut un meilleur équilibre dans le dialogue entre les PTF, Gouvernements et OSC et davantage de discussions tripartites face aux enjeux mondiaux (changement climatique,

hausse des prix énergétiques). Il faut aussi trouver des moyens d'avoir une meilleure participation de la société civile à la table de discussion entre les PTF et les gouvernements. Cela prendra du temps, de la bonne foi, du respect, beaucoup de travail, de la créativité, la volonté d'expérimenter et surtout des ressources financières.

- Il faut respecter le rôle de la société civile à questionner, à faire du plaidoyer, parfois à s'opposer aux politiques des gouvernements et des agences multilatérales comme le FMI et la Banque mondiale. Il faut respecter leur leadership (OSC, médias, citoyens) et leur rôle primordial dans l'analyse et l'élaboration d'options politiques.
- Le renforcement des capacités des OSC émerge constamment comme priorité.
- Il faut que les PTF cherchent une plus grande flexibilité et accroissent leur capacité de répondre rapidement aux sollicitations des OSC avec des appuis appropriés.
- Une piste à explorer et à discuter plus en profondeur est le rôle des OSC à éviter ou apaiser des conflits. Nous pouvons tous évoquer des cas où les OSC ont milité sans violence pour le changement; il faut renforcer les liens entre OSC.
- Est ce qu'une plus ample reconnaissance des droits politiques et économiques comme pierre angulaire de nos politiques et programmes de coopération pourrait servir d'outil pour renforcer notre collaboration PTF/SC/GVT et trouver une cause commune ?

SESSION 8 : RÔLES, INTERFACES ET APPUIS : DÉBAT ENTRE SOCIÉTÉ CIVILE, GOUVERNEMENT ET PTF

L'animateur du débat, Yves Pétillon, a invité les participants à se projeter dans l'avenir pour stimuler la réflexion et générer des idées pour favoriser l'émergence d'une société civile efficace. Quatre représentants des « parties prenantes », ont livré quelques idées pour lancer la discussion.

Brian Tomlinson a présenté la réflexion suivante : « le développement est le fait de citoyens qui agissent ensemble pour le changement : c'est la capacité des citoyens de savoir, d'agir et d'influencer la réalité, plutôt que de la subir simplement » (Rakesh Rajani). Pour que la SC augmente son efficacité pour le changement et le développement, cinq points ont été proposés : i) établissement d'un cadre pour les propositions aux donateurs, ii) renforcement de la voix des OSC dans le dialogue politique, iii) financement de l'ACDI permettant de renforcer les rôles et la voix des OSC, iv) prise en compte de la valeur ajoutée des partenariats OSC Nord/Sud, v) questions relatives à l'efficacité de l'aide des OSC.

Samuel Biroki, conseiller technique, a défini la société civile en interaction dans l'espace public, tout en introduisant la nécessité de prendre en compte la chefferie traditionnelle. Pour faire émerger des groupes représentatifs, il y a 3 moyens : l'expertise, le regroupement et la législation. L'expertise est offerte par des programmes de conception des plans de développement au niveau local et d'opérations d'intérêt collectif. Le regroupement sur une base thématique généralise les pratiques efficaces mises en place, comme pour l'environnement. La législation permet d'atténuer la méfiance du gouvernement à l'égard des OSC. La formalisation des rôles permet la division du travail : identification des besoins par les OSC, quantification par les services techniques, élaboration de programmes par l'Etat, financement par les PTF.

Patrick Etienne, expert de la coopération suisse, a présenté l'expérience avec la Fédération Nationale des Artisans du Mali (FNAM). La Suisse n'exerce pas de pression pour le décaissement, offre d'aller au rythme du partenaire, et perçoit les résultats atteints par le partenaire comme étant les siens. La coopération suisse a dû s'ajuster et laisser son partenaire faire ses propres expériences, processus long, lent et coûteux. L'expérience permet de mesurer jusqu'où le partenaire peut développer ses capacités.

Pour **Laoual Sayabou**, spécialiste en droits humains, chaque acteur, Etat, PTF et Société civile a une part de responsabilité :

L'Etat doit : i) adopter des textes juridiques clairs, basés sur les libertés reconnues dans la Constitution ; ii) reconnaître un caractère d'intérêt public et traduire son soutien par l'inscription de lignes budgétaires, iii) reconnaître le droit à l'information.

Les organisations doivent : i) se structurer par des textes clairs reposant sur deux principes fondamentaux : a) gouvernance démocratique et b) gouvernance financière et comptable, ii) élaborer une vision stratégique à long terme équilibrant les intérêts majeurs des populations et leur développement institutionnel; iii) bâtir l'indépendance vis à vis les groupes politiques et les pouvoirs publics pour faire avancer les questions d'intérêt national, les questions de gouvernance et de développement.

Les PTF doivent : i) éviter de déstructurer la société civile par leurs actions, ii) plaider pour la reconnaissance des OSC en tant qu'acteurs d'utilité publique ; iii) agir sur les facteurs exogènes (Accord de Cotonou, Déclaration de Paris etc.) pour créer des textes clairs ouvrant des possibilités d'action ; iv) développer des instruments financiers (divers types de financement).

A la fin de ces interventions, Yves Pétilion a souligné les points communs :

1. la place que l'Etat est prêt à occuper/libérer et l'appui des PTF en tant que facilitateurs ;
2. l'incidence des facteurs endogènes, (bien qu'on n'ait pas mentionné les facteurs culturels) dont en particulier le pouvoir des femmes ;
3. le comportement des partenaires du Nord (PTF, OSC), qui parfois encarcantent le rôle et la place des OSC du Sud; ce constat peut également s'appliquer à certains aspects de la relation PTF/OSC du Nord ;
4. des mécanismes prévus pour l'Etat applicables à des groupes non étatiques ;
5. la prise en compte des OSC du Nord dans les relations Etat, PTF, OSC.

I. SOMMAIRE DES DEBATS : DÉFIS & MOYENS DE LES RELEVER

Le débat, relancé sur la question : comment faire pour favoriser l'émergence de groupes représentatifs, bien structurés, éclairés, indépendants et en mesure de mener le plaidoyer politique en faveur du développement, fait ressortir un grand nombre de propositions distribuées ici entre les acteurs à qui elles s'adressent :

- **Gouvernement** : i) cadre législatif et réglementaire; ii) leadership et consultation dans la définition de la politique de développement; iii) volonté politique de mettre en place cet environnement favorable à la société civile et pratiquer la tolérance à la critique; iv) diversification des sources de financement des OSC y compris l'octroi de financement sur le budget d'État; v) augmentation de l'accès à l'information et la formation; vi) soutien spécifique à la participation des femmes.
- **PTF** : attitudes de respect de la diversité et de l'indépendance des OSC, appui aux efforts d'organisation et de concertation;

Actions : i) mécanismes de financement adaptés aux activités de plaidoyer; ii) égalité Femmes-Hommes / financement spécifique pour les organisations; iii) financements mixtes et de longue durée pour les ressources de base et le fonctionnement; iv) financement pour le renforcement de capacités en recherche de financement autonome de façon à réduire la vulnérabilité, ainsi qu'en suivi-évaluation, suivi budgétaire, plaidoyer, lobbying, pratiques éthiques et développement d'une constituante; v) développement et renforcement des plates-formes et réseaux de la société civile, y compris sur le plan régional.

Avec les autres PTF, développer une information transparente qui minimise les doubles-emplois. Se concentrer sur les groupes thématiques tout en encourageant la diversité.

Des recommandations à la SC se sont dégagées des discussions;. elles doivent faire l'objet d'une "priorisation en fonction de la rareté des ressources" :

Pour une gouvernance transparente et démocratique : i) élections, consultation, reddition de compte; ii) planifications stratégiques et prises de positions participatives avec restitution d'études à la base; iii) éthique, imputabilité et contrôle; iv) prise en compte renforcée des dimensions femmes et jeunes; v) restructuration et compétition transparente pour les financements d'appui étatique; vi) tolérance à la critique et meilleure concertation; vii) liens aux institutions de recherche.

Pour une capacité renforcée de plaidoyer : i) thèmes mobilisateurs; ii) plus de capacités d'analyse et d'expertise pour clarifier les enjeux avec des propositions alternatives; iii) mobilisation et engagement sur ces thèmes; iv) négocier de nouveaux mécanismes avec le GVT et les PTF.

Pour une prise en compte accrue de l'égalité entre les femmes et les hommes; i) couvrir l'ensemble des programmes et politiques des gouvernements; ii) renouveler les stratégies : femmes modèles, mentorat, etc.; iii) travailler au double niveau des femmes et organisations, plus d'information et de formation, enjeux stratégiques et efficacité de l'aide : analyse des budgets, budgets sensibles au genre, audit genre etc.

Pour une coordination améliorée: i) mutualiser les expériences; ii) disponibiliser des leaders maîtrisant les questions politiques intéressant la société civile; iii) renforcer la concertation; iv) mécanismes partagés pour les politiques sectorielles; v) spécialisation thématique et organisation sectorielle, représentativité et positions concertées; vi) complémentarité des compétences entre organisations, réseaux et membres.

II. SYNTHÈSE ET CONCLUSION PAR L'HÔTE (M. Yves Pétilion)

Tel que mentionné par Brian Tomlinson dans le cadre du panel, la société civile peut être définie comme étant le regroupement de citoyens en vue de défendre une cause. Ils disposent pour cela d'un espace : le politique, la liberté d'association, le cadre réglementaire pour que tous s'expriment dans un ordre accepté.

Les regroupements supposent du financement et des ressources. Il faudra innover ici et dans les pays du Nord et explorer plusieurs pistes, en dehors du schéma traditionnel. Les actions entreprises seront crédibles si elles reposent sur des gens compétents et professionnels, condition pour être entendu et intégré dans la coopération Etat/PTF.

Il faut encore un engagement personnel. En effet, une OSC est basée sur des valeurs auxquelles on croit, qu'on promeut et pour lesquelles on s'engage personnellement. Il faut viser une représentation de longue durée et s'appuyer sur un minimum de membership.

Il faut enfin agir dans la transparence, aller au rythme des populations, car les organisations mûrissent dans des contextes socio-culturels différents.

SESSION 9 : CLÔTURE DE LA SECTION PUBLIQUE DE L'ATELIER

Cette session clôturait l'atelier de partage de connaissance pour les délégués de la société civile et des gouvernements. Guy Mercier a remercié tous les participants pour la valeur ajoutée par la présence de chacun, pour leur contribution aux échanges afin qu'on s'enrichisse de l'expérience de l'autre, individu, groupe ou pays. Les idées partagées seront source d'inspiration pour une programmation renouvelée et il ne sera pas facile de faire évoluer les mentalités pour progresser dans ce sens. Ce sera notre défi à tous.

« Merci encore une fois à vous tous qui êtes venus de 15 pays différents, pour un moment extraordinaire et la richesse de cet apport très diversifié. Cet atelier dépasse nos attentes et les éléments interpellateurs y sont présents ».

JOUR 3 : 8 MAI 2008 (Réflexion des participants de l'ACDI)

SESSION 10 : VERS UNE PROGRAMMATION RENFORCÉE DE L'ACDI

Cette session lançait la réflexion spécifique à l'ACDI pour une mise en œuvre améliorée de la programmation d'appui à la société civile. Deux présentateurs ont campé les éléments importants des discussions en cours à l'ACDI sur la SC et le développement.

Jacqueline Wood, consultante de l'ACDI, a présenté l'état d'avancement de la réflexion vers une politique de l'ACDI sur la société civile. Une démarche de longue haleine qui articule les points significatifs suivants : i) évaluation des besoins; ii) clarification du cadre conceptuel; iii) établissement des principes de base; et iv) identification des éléments requérant des lignes directrices.

François Lafrenière, directeur à la DG du Partenariat canadien (DGPC), a traité du renouvellement du Partenariat au sein de la DGPC. Aligné sur les priorités de l'ACDI, ce processus cherche à améliorer la concentration stratégique et l'efficacité opérationnelle de la DGPC, ainsi qu'à renforcer les capacités des partenaires et à bonifier les relations avec ceux-ci.

Session 11 : Vers une programmation renforcée de l'ACDI (suite et conclusion)

Cette session visait à échanger en groupe sur les moyens à la disposition de l'ACDI afin de répondre aux principaux défis et potentiels identifiés dans le cadre des deux premières journées de l'atelier. Les discussions de groupe ont permis de cerner et d'approfondir certaines pistes et recommandations portant à la fois sur une meilleure prise en compte de la société civile au sein des programmes bilatéraux, l'amélioration des synergies entre les différents modes de livraison au sein de l'ACDI et le rôle que l'ACDI peut jouer auprès des autres bailleurs et gouvernements.

CONCLUSION (M. GUY MERCIER)

Les discussions tenues lors de l'atelier ont permis de souligner que la société civile est un acteur de développement socio-économique dans les pays où nous intervenons et que nous pouvons améliorer la qualité de nos interventions en lui venant en appui, notamment lorsqu'elle représente de manière crédible les intérêts des populations dans l'allocation et le suivi des ressources. Cela nécessite cependant la mise en place d'un environnement porteur au niveau des pays.

Cela nécessite également la mise en place d'un environnement politique favorable au niveau des organismes de développement chez les bailleurs de fonds, dont une tâche serait de mieux documenter et faire connaître les succès en matière d'appui à la société civile. Le forum d'Accra constituera sans doute une étape clé dans la discussion sur la place de la société civile des différentes coopérations et il serait utile de faire ressortir, à cette occasion, la valeur ajoutée de la démarche de chacune.

Bien que l'objectif de l'atelier de mener une démarche de prise en compte des leçons apprises de nos expériences puisse sembler ambitieux, il ressort des discussions que plusieurs actions pourraient être entreprises promptement, y compris la réalisation d'inventaires et de diagnostics, l'exercice par chacun de son niveau d'influence au sein des tables sectorielles et l'identification de mécanismes de financement flexibles et adaptés au contexte actuel. En mettant l'accent sur la contribution positive que peut avoir une société civile crédible et efficace aux processus de gouvernance, et tout spécialement à l'amélioration de la transparence, de l'imputabilité et de la reddition de compte, il est possible de développer un argumentaire solide appuyant de telles interventions.